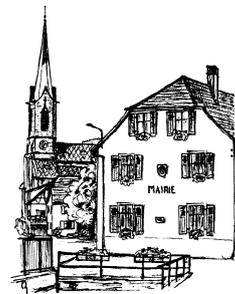


Roderen-infos

Bulletin d'Information
de la commune de Roderen n° 148 - 12 juin 2021



Elections départementales et régionales des dimanches 20 et 27 juin 2021

Le bureau de vote sera déplacé exceptionnellement à la **Maison du Village**, les dimanches **20 et 27 juin 2021**, à l'occasion des élections départementales et régionales, afin de respecter le mieux possible les impératifs sanitaires.
Il sera ouvert de **8h00 à 18h00**.

Le vote est un acte citoyen par lequel chaque électeur est invité, dans le secret de l'isoloir, à participer à la vie publique. La loi vous offre également la possibilité d'établir une procuration, par laquelle vous confiez à la personne de votre choix le soin de voter en votre nom. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet www.maprocuration.gouv.fr ou bien auprès du secrétariat de mairie.

Il vous faudra vous munir de votre **carte d'électeur** ou de votre **pièce d'identité**. Il vous sera demandé, dans la mesure du possible, de venir avec votre **stylo noir**, le **20 juin** et avec un **stylo bleu**, le **27 juin**.

Le port du masque et le respect des distances seront obligatoires. Il ne sera pas possible de stationner dans le bureau de vote.

Après 18h00, lors du dépouillement, le nombre de personnes présentes sera limité.

Une vélorution sera organisée par l'association CADRes THUR-DOLLER, le samedi 19 juin 2021 :



Cyclistes Associés pour le Droit de Rouler en sécurité.
20, rue du Général de Gaulle
68 470 Ranspach

Départ à **11h00**, devant la mairie de **RODEREN**, pour un trajet à vélo vers Thann, avec un encadrement sécurisé.

Venez nombreux, participer à vélo, pour **soutenir le projet d'une liaison cyclable entre RODEREN et THANN** et encourager aussi les habitants et les élus qui participeront à cette vélorution.

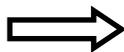
Événement organisé en association avec : le collectif Bicychouette, la participation du CADRes de Mulhouse, de Roues Libres en Doller et en partenariat avec le Pays Thur-Doller.

2 points de départs : **RODEREN** et **ASPACH-MICHELBACH**, à **11h00**, pour une convergence vers le rond-point de la gendarmerie de Thann, à **12h00**, suivie d'un pique-nique ; le détail du programme et du trajet est communiqué sur le site de la Commune (www.roderen.fr).

Plan d'alerte et d'urgence « canicule »

Formulaire à remplir, à découper et à déposer au secrétariat de mairie.

Merci !



Recensement des personnes âgées ou handicapées ou isolées pour l'été 2021

Demande d'inscription sur le Registre nominatif (à retourner à la mairie de RODEREN) 03.89.37.03.42

Canicule et rôle du maire

La loi du 30 juin 2004 organise la prévention du risque « canicule » en confiant au maire le soin d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et handicapées de la commune, vivant à domicile et qui en font la demande.

Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel. Il ne peut être communiqué qu'au préfet, sur sa demande.

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

En ma qualité de :
(lien avec l'intéressé : représentant légal, parenté...)

Sollicite l'inscription sur le Registre nominatif de :

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Téléphone :

en qualité de..... (1)

Autres informations concernant l'intéressé (e)

Service intervenant à son domicile :

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

Personne à prévenir en cas de nécessité :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

A
le

Signature du demandeur

(1) Préciser « personne âgée », « personne handicapée », « personne isolée », ou autre...



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais





Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

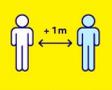
+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule